



Rapport de progrès 2021

ISFFEL

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son rapport de progrès en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le rapport de progrès le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

GOVERNANCE RESPONSABLE

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Aujourd'hui, toutes les parties prenantes, et particulièrement les salariés permanents de la structure, atteignent une certaine maturité sur l'approche RSE et manifestent la volonté de formaliser ces éléments.

Cet élan est fortement appuyé par la Direction et le Conseil d'Administration de l'Association, qui souhaitent bâtir à partir des valeurs de la RSE et d'une certification associée, un projet moteur et transversal pour l'Institut et ses parties prenantes (salariés, enseignants, étudiants, entreprises). Cette volonté est motivée par l'activité propre de l'ISFFEL, la formation supérieure en alternance, qui nous impose naturellement une responsabilité de sensibilisation et de formation des étudiants, futurs salariés des entreprises bretonnes, aux principes, intérêts et enjeux de la RSE.

Sur l'année 2021, la direction de l'ISFFEL a pris un engagement fort d'étudier le déploiement d'une démarche RSE dans l'entreprise. Dès la rentrée de septembre, un groupe projet s'est constitué, aidé par le travail de 3 étudiants en formation Bac+5 Manager RSE et Développement durable. Suite à nos 2 premiers Comités de Pilotage qui se sont tenus au dernier trimestre 2021, 3 étapes ont déjà été réalisées :

1ère étape : impulsion de la démarche, structuration et organisation du pilotage.

2ème étape : auto-diagnostic de l'existant.

3ème étape : analyse du résultat et diagnostic approfondi.

Il ressort de cette phase de diagnostic que nous avons déjà des actions engagées dans le domaine (gouvernance, droits de l'homme, environnement, développement local...), mais que certaines méritent d'être valorisées. Nous avons aussi identifié qu'il s'agit majoritairement d'une absence de formalisation de nos actions et des process.

Nous avons donc identifié nos forces et les axes d'amélioration, et nous allons réfléchir aux premières pistes de notre démarche RSE (leviers, actions ...).

A partir de janvier 2022, nous allons lancer une consultation (questionnaire) auprès de nos parties prenantes (panel représentatif d'étudiants, de formateurs, d'entreprises des différents pôles de formation, de salariés, de fournisseurs, de partenaires universitaires ou certificateurs, du réseau ...). L'objectif est de mieux connaître leurs attentes sur le sujet envers l'ISFFEL.

A partir de ce diagnostic complet, nous ferons le choix d'un label possible et correspondant à nos activités.

Enfin, il faut préciser que l'ISFFEL est également signataire de la charte de la diversité en entreprise (Les entreprises pour la cité) depuis le 21 juillet 2021 : <https://www.charte-diversite.com/>

Informations des parties prenantes

Dans le cadre du déploiement de notre démarche RSE, un Comité de Pilotage s'est constitué au dernier trimestre 2021 et est composé de la direction, de 6 salariés permanents et des 3 étudiants de l'équipe projet RSE. Il se réunit régulièrement et a pour mission d'examiner les orientations, d'élaborer un plan d'actions et de valider le déploiement de la démarche, d'informer les salariés.

Début 2022, une consultation (enquête) va être menée auprès de l'ensemble de nos parties prenantes (salariés, étudiants, formateurs, d'entreprises des différents pôles de formation ...) afin de recueillir leurs avis.

L'objectif est de tendre vers la préparation d'un label RSE, et de diffuser l'information en interne et en externe.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Tous les ans, notre directeur Gildas JANNIN participe à l'Assemblée Générale du Réseau Produit en Bretagne.

Notre Responsable Qualité Eric POULIQUEN participe régulièrement aux rencontres départementales organisées par Produit en Bretagne sur le thème du rapport de progrès RSE (dernière participation le 19/11/2021 dans les locaux du Cabinet Bourhis à Guipavas).

Dans le choix de nos fournisseurs, nous sommes attentifs d'aller vers des entreprises locales et adhérentes au réseau Produit Bretagne.

Enfin, nous concevons notre engagement au sein de Produit en Bretagne comme celui d'une structure active, œuvrant pour une meilleure adéquation entre les potentiels des étudiants bretons et les besoins du marché du travail, en restant toujours attentif au monde des entreprises et de ses évolutions. Notre principale action est de contribuer à améliorer l'employabilité de nombreux étudiants (plus de 430 étudiants tous en alternance pour l'année 2021-2022), leur permettant ainsi de s'ancrer professionnellement dans leur territoire.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE / DROITS DES PERSONNES

Sensibilisation / communication

Un affichage est réalisé et mis à jour dans nos locaux sur l'égalité Hommes/Femmes, la lutte contre les discriminations, l'égalité de traitement et l'égalité des chances, l'accueil de public en situation de handicap, notre engagement sur le territoire... Cette même communication est véhiculée par l'intermédiaire de notre plateforme numérique MY ISFFEL ainsi que par l'envoi de notifications aux inscrits (personnel permanent, étudiants et enseignants).

Concernant l'accueil des publics en situation de handicap, des rencontres ont été réalisées dès la rentrée 2021 avec nos étudiants concernés, la direction et le référent handicap. L'objectif de ces échanges était de les écouter, de connaître leurs besoins, de communiquer en interne et en externe, et surtout de s'assurer de la pertinence des actions mises en place afin de leur garantir une même qualité de formation et une même chance de réussite aux examens que l'ensemble de nos étudiants.

Enfin, il faut préciser que l'ISFFEL est également signataire de la charte de la diversité en entreprise (Les entreprises pour la cité) depuis le 21 juillet 2021 : <https://www.charte-diversite.com/>

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

L'accueil des personnes handicapées a été intégré dès la conception des bâtiments qui sont à 100% de plain-pied. Tous les bureaux, salles de cours, sanitaires sont accessibles sans escalier ni rampe d'accès : <https://www.isffel.fr/ecole/presentation-generale>

Toutes nos formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap et nous étudions attentivement toutes les situations dès les phases de recrutement. Une procédure a été mise en place il y a plus d'un an avant même l'obtention de notre certification Qualiopi.

Un référent handicap est désigné à l'ISFFEL en la personne d'Eric POULIQUEN pour veiller au bon accueil des personnes handicapées dans l'établissement et au bon déroulement de leur année en formation : aménagement des examens (1/3 temps par exemple), mis à disposition de matériel spécifique ... Ce référent a été formé en juillet 2020 par EXECO OUEST à Brest (2 journées de formation à la fonction de référent handicap).

Pour cette rentrée 2021, l'ISFFEL accueille 13 étudiants en situation de handicap.

Courant octobre 2021, des rencontres ont été réalisées avec nos étudiants concernés, la direction et le référent handicap. L'objectif de ces échanges était de les écouter, de connaître leurs besoins, et surtout de s'assurer de la pertinence des actions mises en place afin de leur garantir une même qualité de formation et une même chance de réussite aux examens que l'ensemble de nos étudiants.

Parité professionnelle homme / femme

Dans l'effectif des salariés permanents en 2021, nous comptabilisons 27 salariés au 31 décembre 2021, 20 femmes et 7 hommes.

Pour cette rentrée 2021, notre institut accueille 430 étudiants, 42% de femmes et 58% d'hommes.

Emploi des jeunes / emploi des seniors

Nous accueillons majoritairement des publics jeunes d'étudiants en alternance (tranche d'âge de 18 à 30 ans) mais aussi des personnes plus âgées (demandeurs d'emploi ou salariés) qui sont en reconversion professionnelle ou en reprise d'étude. Nous portons une attention toute particulière dans l'accompagnement de ces personnes en reconversion professionnelle.

L'équipe compte, au 31 décembre 2021, 27 permanents âgés de 19 à 52 ans. Les 4 dernières personnes recrutées sont 2 conseillères en formation juniors (tutorat pendant 1 an avec un conseiller(ère) expérimenté(e)), et 2 apprenties depuis septembre, la première préparant un DUT Multimédia et numérique, la seconde préparant une Licence Professionnelle QSE.

Respect de la vie privée

Notre plateforme numérique LMS développée sous Moodle est mise en conformité RGPD avec notre prestataire de service (nouvelle version Moodle 3.9 en juillet 2021). Une charte RGPD a été écrite et mise à jour le 26 juin 2020 avec la désignation d'un délégué à la protection des données en la personne de Jean-Marie ABALLEA.

Un registre des activités de traitement de l'ISFFEL est également tenu à jour annuellement par le service administratif de l'ISFFEL ; celui-ci vient d'être mis à jour en décembre 2021.

Concernant les salariés, le droit à la déconnexion est un principe rappelé régulièrement par la direction, et selon lequel un salarié est en droit de ne pas être connecté aux outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail (tout particulièrement les mails). Une procédure spécifique a été mise en place début 2021 selon laquelle les salariés ont la possibilité durant les périodes de congés de créer sur leur messagerie Bluemind (mails) et leur messagerie vocale un message automatique renvoyant l'interlocuteur vers l'un des collègues de leur service/pôle ou vers la direction.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Qualité de vie au travail

En fin d'année 2021, l'ISFFEL a fait l'acquisition d'un bien comprenant un terrain d'une superficie de 4 730 m² sur lequel est bâtie une maison d'habitation avec une cuisine et un séjour. Cet espace est actuellement aménagé afin de proposer un lieu de restauration et de détente pour les salariés. D'autres réflexions sont en cours avec la direction et les salariés concernant d'autres aménagements possibles.

Dans le cadre des travaux d'extension de notre bâtiment (livraison en octobre 2021), nous avons ouvert de nouvelles salles de cours et surtout un foyer pour les étudiants et un nouvel espace de restauration. Des aménagements extérieurs (restauration, espace détente, sport ...) sont également en cours de réflexion avec nos étudiants.

Depuis le départ de cette crise sanitaire, le télétravail a largement été encouragé par la Direction, tout particulièrement sur l'année 2021, et a été respecté par l'ensemble de l'équipe. Un planning est tenu à jour selon les services/pôles de formation. Certains investissements en équipements supplémentaires (écrans, casques ...) ont également été réalisés afin de s'assurer des bonnes conditions de télétravail des salariés.

Santé et sécurité au travail

Concernant l'ergonomie des postes de travail, les configurations de bureau et les équipements bureautiques associés sont établies avec des professionnels pour minimiser les risques des maladies professionnelles.

Sur le dernier trimestre 2021, notre Document Unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour. Il permet de recenser les risques, les dommages potentiels et de mettre en place des mesures de prévention si nécessaire.

Dans le courant de l'année 2021, l'ISFFEL a investi dans des équipements ergonomiques pour ses salariés : supports d'ordinateurs portables réglables, claviers déportés, doubles écrans pour ordinateurs portables.

Formation des salariés

Un plan de développement des compétences est établi annuellement avec pour stratégie d'entreprise d'accompagner les salariés dans l'évolution de leur activité. Sur l'année 2021, 36 heures de formation "adaptation au poste de travail" ont été dispensées aux salariés de l'ISFFEL (ce nombre d'heures est plus faible que les années précédentes compte-tenu de la crise sanitaire et du télétravail mis en place).

Concernant nos formateurs, nous leur avons proposé de février à juin 2021 une formation en distanciel sous la forme de 10 ateliers en classes virtuelles (accompagnement en cours du soir ou le week-end) sur le thème du développement des compétences numériques : astuces numériques, dynamiser son Power Point, création d'activités sous Moodle ... Ce sont près de 200 heures de formation qui ont été dispensées à nos formateurs sur le premier semestre 2021.

Développement du capital humain / employabilité

Depuis quelques années, l'ISFFEL intègre régulièrement dans ses équipes des alternants afin de les former et de les intégrer dans ses effectifs. Actuellement, 3 personnes de l'équipe ont été formées en apprentissage et sont aujourd'hui en CDI : le responsable du service administratif et communication et 2 assistantes administratives.

Depuis la rentrée 2021, nous accueillons 3 apprenties : une assistante Communication et Réseaux sociaux en Master 2 Communication et réseaux sociaux à Rennes, une assistante qualité en Licence Professionnelle QSE à Lorient et une assistante multimédia et digitalisation en 2^{ème} année de DUT Multimédia à Lannion.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

De par son activité de Centre de Formation d'Apprentis, l'ISFFEL a formé en 2021 plus de 400 personnes sur son site Saint-Politaïn. Ce sont ainsi 400 personnes qui ont intégré le tissu économique dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois sur le territoire : le commerce et la distribution, la logistique et la Supply Chain, la qualité-sécurité-environnement (QSE), les biotechnologies. L'ISFFEL a également bâti au fil des années une offre de formation diplômante permettant une poursuite d'étude de Bac à Bac +5, et contribuant ainsi à la professionnalisation de ses étudiants.

Notre centre de formation ouvre les portes du marché du travail : l'an passé, à nouveau près de 90% de nos alternants étaient embauchés dans les deux mois suivant l'obtention de leur diplôme.

En interne, l'équipe est composée de 27 personnes au 31 décembre 2021, avec l'intégration de 6 nouvelles recrues sur l'année dont 2 apprenties. Un plan de développement des compétences est établi annuellement avec pour stratégie d'accompagner les salariés dans l'évolution de leurs activités.

Le centre de formation emploie plus de 180 formateurs sur le territoire.

Information du personnel / entretiens annuels

Une réunion de service est organisée tous les 2 mois. Elle est animée par la Direction avec la présence obligatoire de l'ensemble des salariés. Elle a pour objet d'informer l'équipe des actualités, des projets, des investissements ...

Des réunions " flash" sont organisées ponctuellement pour traiter de sujets particuliers/d'actualité.

Une newsletter trimestrielle est diffusée sur les réseaux sociaux et adressée par mail à l'ensemble de l'équipe et à notre réseau (formateurs vacataires, partenaires).

Les entretiens annuels et professionnels se sont déroulés comme tous les ans entre mars et avril 2021. La formation et l'évolution de carrière des salariés sont des éléments importants, vecteur de l'ancrage des salariés dans l'entreprise.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

L'accueil de chaque nouveau salarié donne lieu à un accueil collectif (souvent autour d'un café) suivi de rendez-vous planifiés avec l'ensemble des équipes, direction et collaborateurs. Ce rendez-vous dure environ 45 minutes et permet à chaque salarié de se présenter au nouvel arrivant et de lui expliquer précisément ses missions dans l'entreprise.

Sur l'année 2021, nous avons accueilli 6 nouvelles salariées sur des créations de postes : 1 conseillère en formation, 2 conseillères en formation juniors, 1 assistante administrative, 2 apprenties en qualité et en numérique.

En 2021, nous avons ajouté une procédure interne concernant l'accueil d'un nouvel arrivant : tout nouveau salarié reçoit dès le 1er jour un book comprenant toutes les informations nécessaires à sa bonne intégration (règlement intérieur, fiches formations, annuaire de l'équipe, trombinoscope, organigramme, guide des procédures ...).

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Réduction, tri et recyclage des déchets

Tous les déchets de l'ISFFEL sont enlevés et recyclés par l'entreprise Eco Action Plus (papiers, cartons, gobelets, bouteilles, canettes...). L'entreprise met à disposition des bacs de tri et les équipes de l'ISFFEL sensibilisent régulièrement les étudiants à ces pratiques de recyclage : <https://www.compteclient.pro/>

Pour l'année 2021, ce sont 566 Kgs de déchets qui ont été recyclés, dont 300 Kgs de papiers & archives, 96 Kgs de cartons, 61 Kgs de bouteilles plastiques, 26 Kgs de gobelets, 20 Kgs de canettes.

A titre de comparatif par rapport à 2019, ce sont tout de même 2 fois moins de déchets qui ont pu être recyclés compte-tenu de la crise sanitaire, des périodes de confinement, des cours en distanciel et du télétravail des salariés.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

A la rentrée 2021, une page Facebook "Covoit'ISFFEL" a été mise en place incitant nos étudiants à pratiquer le covoiturage avec pour objectifs de désencombrer le parking de l'ISFFEL, de leur permettre de réaliser des économies, mais aussi et surtout de faire un geste pour l'environnement : <https://www.facebook.com/groups/562118694874590>

Depuis le départ de cette crise sanitaire, le télétravail a largement été encouragé par la Direction, tout particulièrement sur l'année 2021, et a été respecté par l'ensemble de l'équipe. Un planning est tenu à jour selon les services/pôles de formation. Ce "nouveau mode de travail" a engendré une forte diminution des trajets domicile-travail pour les salariés.

Pour les mêmes raisons, de nombreuses réunions se sont tenues en distanciel avec nos partenaires (universitaires, certificateurs, entreprises ...).

INTERETS DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS

Politique qualité / écoute clients

Dans le cadre de notre politique qualité / écoute clients, nous sommes déjà certifiés Qualiopi (certification qualité des organismes de formation) depuis juillet 2020, et nous avons par conséquent une démarche d'amélioration continue mise en place qui nous permet de traiter des suggestions d'amélioration, des demandes, des réclamations, des éventuelles non-conformités, avec une analyse des causes et des actions correctives proposées. Ces remontées sont réalisées par chaque personne de l'équipe sur une fiche "Améliorons-nous !" et sont traitées par le responsable qualité en lien avec la direction et les équipes pédagogiques (50 fiches d'amélioration continue ont été ouvertes sur l'année 2021).

Chaque groupe en formation a un(e) conseiller(ère) en formation qui va le suivre tout au long de l'année, aussi bien en formation qu'en entreprise. Des évaluations de fin de formation (questionnaires de satisfaction) sont également réalisées tous les ans auprès de nos étudiants, et tous les 2 ans auprès de nos entreprises et financeurs. Afin de renforcer cet accompagnement de qualité auprès de nos étudiants, nous venons de recruter 3 nouvelles conseillères en formation sur l'année 2021.

Tous les ans, nous réalisons une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble de nos groupes d'étudiants. Les notes (sur 10) et les avis sont publiés sur notre site internet (solution Guest Suite) : <https://www.isffel.fr/ecole/avis>

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Nous sommes très attentifs à la santé et à la sécurité de nos apprenants. Cette action se concrétise par des articles de notre règlement intérieur dont ils ont tous connaissance : l'article 3 sur le trafic et la consommation d'alcool et de stupéfiants, l'article 12 sur la santé et la sécurité dans l'établissement.

Durant cette période de crise sanitaire, nous avons mis en place une procédure très stricte en lien avec la Covid-19 (et mise à jour régulièrement), avec un sens de circulation dans nos locaux, un marquage au sol, la mise à disposition de gel hydro alcoolique à chaque entrée, le respect d'une jauge d'étudiants en présentiel avec certains des enseignements en distanciel (classe virtuelle) et parfois en bimodal (une partie des étudiants en présentiel, l'autre partie en distanciel) durant toute l'année 2021. L'objectif est bien entendu de préserver la santé des salariés, des étudiants et des formateurs.

Nous avons profité de la nouvelle extension pour ouvrir une deuxième salle de restauration pour nos étudiants début octobre 2021, permettant un meilleur confort et surtout une meilleure distanciation durant cette période.

DEVELOPPEMENT LOCAL ET INTERET GENERAL

Achats locaux en Bretagne

Entre mai et octobre 2021, de nouveaux travaux d'agrandissement ont vu le jour. Pour cette extension de 4 700 M2, ce sont exclusivement des entreprises du territoire qui sont intervenues sur ce chantier : COBA à Morlaix pour les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, CRENN TP à St Martin-des-Champs pour les travaux de terrassement courants et les travaux préparatoires, SATI à La Mezière pour les travaux d'installation électriques dans les locaux, DALKIA à St Sylvain d'Anjou pour l'installation de machines et d'équipements mécaniques.

La sélection de nos fournisseurs se fait exclusivement en local : l'agence de voyage (agence Carlson à Brest), la maintenance informatique (Skill Informatique à Morlaix), la location des photocopieurs, les contrôles divers (extincteurs, sécurité), le cabinet comptable (Cabinet Tanguy à Morlaix), le Commissariat aux comptes (Cabinet Blecon à Guipavas), l'entretien des espaces verts (Les genêts d'or à Morlaix, ESAT), mobilier (Alterbureau à Brest et BTO à St Pol de Léon), les fournitures de bureau (BTO à St Pol de Léon et Fiducial à Brest).

Nos cadeaux d'affaires (100%) sont réalisés dans des commerces à St Pol de Léon ou à Morlaix. Des cadeaux annuels pour les salariés sont réalisés tous les ans via les chèques cadeaux "100% Haut Finistère – Faites-vous plaisir en consommant local !".

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Nous soutenons et proposons à nos étudiants en alternance âgés de 18 ans, grâce à une application de Ministère de la culture "PASS CULTURE", de bénéficier d'un crédit de 300€ pour des activités culturelles et artistiques.

Nous soutenons, dans la mesure de nos possibilités, les étudiants de l'ISFFEL pratiquant le sport à haut niveau. Cela s'est traduit concrètement ces dernières années par la prise en charge de frais de déplacement pour l'étudiant de l'ISFFEL au lieu de compétition, et encore sur l'année 2021 par l'adaptation des emplois du temps aux exigences du calendrier sportif de l'étudiant.

SAVOIR FAIRE / CERTIFICATIONS

Education et formation sur le territoire

Depuis près de 30 ans, l'ISFFEL développe des formations en alternance sur son territoire. Il faut souligner que ces formations en alternance ont un impact direct sur le développement économique local (insertion professionnelle et emploi) et sur l'éducation (formation).

A la rentrée 2021, l'ISFFEL a ouvert 2 nouvelles formations diplômantes : une formation "Manager Qualité, RSE & Développement durable" (Bac+5) et une formation "Manager exécutif des stratégies d'achat et d'approvisionnement (bac+4 puis bac+5 en 2022).

Pour cette rentrée 2021, ce sont plus de 430 étudiants formés dans notre établissement, en alternance dans une entreprise sur le territoire.

Tous les ans, les équipes de l'ISFFEL sillonnent le territoire afin de promouvoir ces formations diplômantes auprès des établissements scolaires sur le territoire (Bretagne, Loire-Atlantique, Normandie). Ce travail se fait en partenariat avec les Directeurs des établissements concernés et leurs équipes pédagogiques.

Savoir faire / innovation

Depuis quelques années, l'ISFFEL a innové en déployant un vaste plan de développement du numérique : plateforme numérique MY ISFFEL, application pour smartphones et tablettes, ERP pour la gestion des calendriers, des contrats et des factures, Tableaux Blancs Interactifs, Classes virtuelles Classilio, ressources numériques interactives ...

Pour faire face à la crise sanitaire, et afin de pouvoir assurer une continuité pédagogique des enseignements pour l'ensemble de ses étudiants, l'ISFFEL a développé un véritable savoir-faire dans le domaine du numérique dans l'enseignement, et innover sur de

nouvelles pratiques pédagogiques avec nos étudiants et enseignants : formation des équipes (permanents et formateurs) aux pratiques numériques (13 ateliers en distanciel entre février et juin 2021), des enseignements parfois 100% en distanciel en classes virtuelles, parfois avec des classes bimodales (certains étudiants en présentiel, d'autres en distanciel)...

Certifications qualité / environnementales

L'ISFFEL a obtenu la certification qualité QUALIOP1 à l'issue d'un audit sur site les 15, 16 et 17 juillet 2020. Dévoilée par le Ministère du Travail dans le cadre de la Loi Avenir du 5 septembre 2018, QUALIOP1 est une nouvelle marque de certification qualité des prestataires d'action de formation. En résumé, QUALIOP1 vise à la création d'une démarche qualité pour les acteurs de la formation professionnelle. Son but est de garantir la qualité de la formation et de proposer une plus grande lisibilité entre les entreprises et les stagiaires. Il offre également l'opportunité aux centres de formations de travailler en soutien avec Pôle Emploi, l'État, les régions, et d'autres structures publiques et/ou mutualisées. Notre certification a été délivrée par AFNOR CERTIFICATION et obtenu avec Zéro non-conformité. Notre certificat est valable 4 ans du 20/07/2020 au 19/07/2024 (n°2020/87451.1), avec un audit de surveillance à mi-parcours (janvier ou février 2022) : <https://www.isffel.fr/ecole/presentation-generale>. Cette certification qualité est applicable à la réalisation de nos prestations d'actions de formation par apprentissage et toutes nos actions de formation (contrats de professionnalisation et formation continue pour les salariés).

Il faut souligner que l'ISFFEL vient de terminer une nouvelle extension de ses locaux en octobre 2021 (salles de cours et une deuxième salle de restauration), et que nos locaux et l'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'ISFFEL est également signataire de la charte de la diversité en entreprise (Les entreprises pour la cité) depuis le 21 juillet 2021 : <https://www.charte-diversite.com/>

Depuis octobre 2021, l'ISFFEL étudie également la mise en place d'une démarche RSE avec le déploiement d'un label en 2022 : un Comité de Pilotage s'est créé et une phase de diagnostic approfondi est à l'étude.

Certifications RSE / Bretagne 26000

L'ISFFEL est signataire de la charte de la diversité en entreprise depuis le 21 juillet 2021.

Depuis octobre 2021, l'ISFFEL étudie également la mise en place d'une démarche RSE avec le déploiement d'un label en 2022 : un Comité de Pilotage s'est créé, se réunit régulièrement et une phase de diagnostic approfondi est à l'étude avec une écoute de nos principales parties prenantes (salariés, formateurs, étudiants, entreprises).